



Monsieur le Directeur,

Lors de la réunion des directeurs locaux en décembre dernier, le Directeur Général vous a présenté l'organisation du réseau à horizon 2022. Nous savons que les propositions de déclinaisons départementales doivent être retournées à la Direction Générale dans les semaines à venir.

Nous ne doutons donc pas que vous en avez défini les grandes lignes pour le département des Côtes d'Armor. Certaines directions locales ont déjà communiqué leurs projet aux représentants des personnels.

Les agents du département sont très inquiets : Ils sont concernés au premier chef car il s'agit de leur avenir professionnel. Les personnels et leurs organisations syndicales ne sont pas des interlocuteurs de seconde zone, Ils ont le droit à une information rapide et exhaustive du bouleversement qui s'annonce.

Aussi, afin d'informer les personnels que nous représentons, nous demandons expressément communication complète et immédiate du projet que vous avez préparé, faute de quoi le dialogue social que vous appelez de vœux ne serait qu'une imposture.

Des Directions Départementales comme la Vendée ou le Cher ont communiqué sur leur projet, rien ne vous empêche, Monsieur le Directeur, d'en faire de même pour le département des Côtes d'Armor.

Nous attendons vos réponses

Cordialement

La secrétaire de section

Sylvie LE GALL